



# UNION DES PECHEURS DE PARIS ET DE LA SEINE

Fondée en mai 1891

ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU  
MILIEU AQUATIQUE (AAPPMA UPP)

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE 2012 CONCERNANT 2011

LE SAMEDI 28 JANVIER 2012 A 10 Heures à la MAISON DES ASSOCIATIONS DU 16°  
14, avenue René Boylesve 75016 PARIS

L' ORDRE DU JOUR est le suivant :

1. **Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale du 29 janvier 2011.**
2. **Approbation du rapport moral 2011 remis en séance et envoyé à ceux qui possèdent une adresse e.mail, par message séparé.**
3. **Approbation du rapport financier 2011 (Comptes du 1<sup>er</sup>. janvier 2011 au 31 décembre 2011) remis en séance et envoyé à ceux qui possèdent une adresse e.mail, par message séparé.**
4. **Le Site [www.pecheursdeparis.fr](http://www.pecheursdeparis.fr) et l'adresse e.mail [contact@pecheursdeparis.fr](mailto:contact@pecheursdeparis.fr) .**
5. **Cartes de pêche 2012.**
6. **Autres associations auxquelles nous participerons et/ou avec lesquelles nous oeuvrons ou participons sur la Seine.**
7. **Actions de 2012 : prévisions, pêche de nuit complémentaire, calendrier des parties de pêche chaque dernier samedi des mois non-froids, Berges Saines le 31 mars 2012 (La Seine en Partage), Environnement et DD (mairie du 15°) le 4 avril 2012, Ouverture du Brochet le 1<sup>er</sup>. mai 2012, Festival de l'Oh ! en mai dans le 12°, Fête de la pêche le 1<sup>er</sup>. dimanche de juin, Handipêche en juin 2012 quai de la Tournelle Paris 5° , Concours FNPF, Fête du 15° à l'Île-aux-Cygnés, , concours International Fario Club, Concours de la Fédé au Lac de Créteil, alevinage en décembre 2012, street-fishing Open-Street de Paris, Forum Pêche en Seine, autres projets, etc...**
8. **Questions diverses.**
9. **Clôture par un verre de l'amitié apéritif.**
10. **Et pour les courageux dans l'après-midi ! pêche en Seine (15° et/ou 16°), la dernière aux carnassiers avant fermeture du brochet (dernier dimanche de janvier, le 29).**

A noter que ne peuvent **voter** que les **membres actifs** régulièrement convoqués (**Personnes Majeures et Personnes Mineures, Femmes**), donc pas de pouvoir à donner, ni recevoir.

### **MERCI A CEUX AYANT UNE ADRESSE E.MAIL DE NOUS LA COMMUNIQUER**

Pendant le délai de quinze jours qui précède l'Assemblée Générale Ordinaire, tous les documents nécessaires à votre information ont été tenus à disposition au Siège de l'Association. A noter que ne peuvent voter que les **membres actifs** régulièrement convoqués (Personnes Majeures et Personnes Mineures, Femmes), donc pas de pouvoir à donner, ni recevoir). Diffusion aux membres a été faite par lettre (e.mail pour ceux qui en possèdent un) et affichage sur les principaux sites de pêche de la Seine dans Paris, ainsi que chez les détaillants qui acceptent.

Installation et mise en place du système de projection à partir de l'ordinateur portable.

### **La séance est ouverte à 10 heures 15**

Il est en premier lieu procédé à l'élection du bureau de séance. Les candidats sont : Président de séance : Christian CHOLLET ; Scrutateur : Louis POTTIER ; Secrétaire de séance : Philippe PICARD.

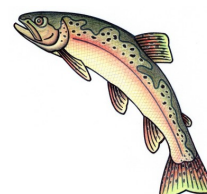
Les candidatures sont mises aux voix à main levée.

Après discussion et débats, il est procédé au vote à main levée.

Votes pour : Unanimité ; Abstentions : 0 ; Votes contre : 0.

**Le bureau de séance est élu à l'unanimité.**

Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS  
Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68  
E.mail : [contact@pecheursdeparis.fr](mailto:contact@pecheursdeparis.fr) - Site : [www.pecheursdeparis.fr](http://www.pecheursdeparis.fr)  
SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E



**Le Bureau de séance est ainsi constitué :**

Président de séance : Christian CHOLLET qui accepte ;

Scrutateur : Louis POTTIER qui accepte ;

Secrétaire de séance : Philippe PICARD qui accepte.

Le Président de séance dépose sur le bureau de séance : les Statuts de notre Association, la Convocation à l'Assemblée Générale et la Feuille de présence, ainsi que l'ensemble de la Comptabilité 2011. Sont distribués en séance le Rapport financier de 2011 et le Rapport Moral 2011, à ceux qui ne les auraient pas eu. De même sont présentés sur écran divers documents utiles.

Il est passé à l'examen et aux votes des différents points de l'ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale du 29 janvier 2011.**

Après discussion et débats, il est procédé au vote à main levée sur la résolution suivante suivante :

**Le Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 29 janvier 2011 est adopté.**

Votes pour : **Unanimité** ; Abstentions : 0 ; Votes contre : 0.

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

2. **Approbation du rapport moral 2011 remis en séance et envoyé à ceux qui possèdent une adresse e.mail.**

Ce Rapport Moral 2011 a été largement diffusé (courriers postaux, e.mails, etc...) et remis en séance à ceux qui ne l'auraient pas.

Après discussion et débats, il est procédé au vote à main levée sur la résolution suivante :

**Le Rapport Moral 2011 est adopté.**

Votes pour : **Unanimité** ; Abstentions : 0 ; Votes contre : 0.

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

3. **Approbation du rapport financier 2011 (Comptes du 1<sup>er</sup>. janvier 2011 au 31 décembre 2011) envoyé en e.mail et remis en séance.**

Le Rapport Financier 2011 a été remis en séance aux participants qui ne l'auraient pas reçu ni en e.mail, ni par courrier.

L'ensemble de la comptabilité (un classeur de factures) a été déposé sur le bureau de l'AG.

M. Marcel GOUMILLOU, vérificateur aux comptes avait examiné les comptes au siège social et apposé sa signature sur ceux-ci. Il rappelle en séance qu'il n'a pas de remarque à formuler.

L'Assemblée constate que les comptes 2011 sont sincères et véritables.

Après discussion et débats, il est procédé au vote à main levée sur la résolution suivante :

**Le Rapport Financier 2011 est adopté**

Votes pour : **Unanimité** ; Abstentions : 0 ; Votes contre : 0.

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

4. **Le Site [www.pecheursdeparis.fr](http://www.pecheursdeparis.fr) et l'adresse e.mail [contact@pecheursdeparis.fr](mailto:contact@pecheursdeparis.fr) .**

Il est rappelé par le président les vicissitudes qui ont eu lieu depuis le début 2010 pour élaborer ce site, intervention d'un « bénévole » qui ne l'était pas, création du logo de l'UPP (payé). Finalement un de nos membres Julien BENARD-CAPELLE s'est mis à la tâche début 2011, s'est adjoint les services de Blu-Koru un professionnel (payé) et fin 2011, début janvier le site était prêt. Merci vivement Julien. Ce site a été alimenté par diverses contributions et il va l'être en permanence, grâce aux contributions de tous, de vous tous. Il va aussi évoluer pour être attractif. C'est parti !

5. **Cartes de pêche 2011.**

Pas de modifications sur le nombre de cartes et leurs tarifs

- « Interfédérale = Personne Majeure + EHGO » à 85 € alors que la carte Majeur (70 €) + vignette EHGO (25 €) font ensemble 95 €.
- « Personne Mineure » à 10 €.
- « Vacances » au même tarif, mais valable 7 jours consécutifs seulement.
- Vignette réciprocaire de 25 € pour l'URNE (nord & nord/est de la France), à prendre localement.

Après discussion et débats, il est procédé au vote à main levée sur la résolution suivante suivante :

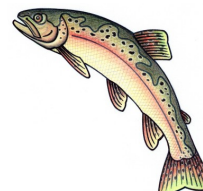
**Les tarifs des cartes de pêche sont approuvés ; cependant il est réprouvé que les cartes « Vacances » soient à 7 jours de validité, alors qu'il y a 2 ans la validité était de 15 jours..**

Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS

Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68

E.mail : [contact@pecheursdeparis.fr](mailto:contact@pecheursdeparis.fr) - Site : [www.pecheursdeparis.fr](http://www.pecheursdeparis.fr)

SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E



Votes pour : **Unanimité** ; Abstentions : 0 ; Votes contre : 0.

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

## 2. Autres association auxquelles nous participerons.

- Dito l'an passé (International Fario Club). IFC qui généralement fait un repas et surtout des concours de lancers mouche au Cercle du Bois de Boulogne (= Cercle de l'Etrier= Tir aux Pigeons=Tennis Club de Paris) ne le pourrait pas en 2012, car les lieux (pelouse et étangs sont en décontamination plomb) Il nous sera peut-être demandé d'utiliser les rives de la Seine. A suivre.
  - Philippe PICARD notre Secrétaire participe, à titre personnel, à FNCF
  - Philippe PICARD notre Secrétaire participe à titre personnel à La Seine en Partage. Cette organisation envisage fin mars un nettoyage des berges de Seine tout au long de celle-ci dans les communes et villes qui sont membres de LaSeineEnPartage. Nous proposons de nous associer à cette initiative.
- Après discussion et débats, il est n'est pas procédé à un vote.

## 7 Actions de 2012 : prévisions, pêche de nuit complémentaire, calendrier des parties de pêche chaque dernier samedi des mois non-froids, Berges Saines le 31 mars 2012 (La Seine en Partage), Environnement et DD (mairie du 15°) le 4 avril 2012, Ouverture du Brochet le 1<sup>er</sup>. mai 2012, Festival de l'Oh ! en mai dans le 12°, Fête de la pêche le 1<sup>er</sup>. dimanche de juin, Handipêche le 8 juin 2012 quai de la Tournelle Paris 5° , Concours FNPF, Fête du 15° à l'Île-aux-Cygnés, , concours International Fario Club, Concours de la Fédé au Lac de Créteil, alevinage en décembre 2012, street-fishing Open-Street de Paris, Forum Pêche en Seine, autres projets, etc...

- Voir, en pièce jointe le **PROGRAMME DE L'UPP 2012**. **Des participants sont demandés pour chacune des manifestations.**
  - Salon de la pêche : nous irons au Stand de la Fédé FPPMA75/92/93/94 au SAPEL 2012 (Parc Floral de Vincennes Paris 12°).
  - Handipêche : le vendredi 8 juin 2012 Quai de la Tournelle Paris 5°
  - Paris 15° : en attente de confirmation samedi matin de juin au pied de la Statue de la Liberté dans l'Île aux Cygnes.
  - Pas de pêche de nuit complémentaire.
  - Site internet de la Fédé FPPMA 75/92/93/94 [www.fppma75.fr](http://www.fppma75.fr) avec partie informative de l'UPP.
  - Site internet pour les achats de cartes en ligne : [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) notamment les achats de cartes en-ligne avec paiement sécurisé, par la Fédération Nationale FNPC. Très important pour les jeunes et nouvelles générations de pêcheurs.
  - Alevinage en brochetons: le 2 décembre 2011. En 2012 et en décembre sera poursuivie cette opération intergénérationnelle tant pour les brochetons que pour les pêcheurs ! Et il conviendra de prévoir des frayères, encore que la mise en place de ces brochetons de l'année dans les algues et sous les péniches est probablement une bonne chose. Alevinage en Seine en 3 lieux : RD face Tour Eiffel & Place de la Concorde ; Ile St-Louis à l'ouest. Avons-nous des retours : oui, peu certes mais surtout des bas de lignes coupés, signes d'une activité esoxienne !
  - Développement durable ; rappelons à tout instant et dans toutes nos manifestations que **les pêcheurs sont les sentinelles de l'eau.**
- Discussions et débats : se référer au « PROGRAMME de l'UPP 2012 ».

## 8 Questions diverses.

Outre ce qui est dit ci-avant :

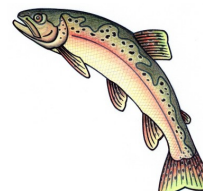
- Des cartes ont été attribuées à qq. membres du Conseil d'Administration qui ont œuvré énormément en 2011 et auparavant pour l'UPP. Nous verrons en 2013 si possibilités d'en attribuer à d'autres très actifs.
- Un de nos membres, Julien a fait un don à l'UPP (85 €). Il suggère que ce soit le début d'une campagne de collecte de dons pour en faire bénéficier des pêcheurs n'ayant que peu de moyens et ne pouvant acheter une carte de pêche. Merci, Julien. Immédiatement le consensus se fait sur l'attribution d'une carte au père d'un enfant pris ! par la pêche lors de la Fête dans l'Île-aux-Cygnés du 25 juin 2011.
- Saleté de la Seine : Daniel PIERRE fera un reportage photo de la Seine et sa mal-propreté, après les crues qui seront transmises à l'Hôtel de Ville, LaSeineEnPartage, SIAAP, SNS, etc... par l'UPP pour actions.
- Assurance des membres du C.A. : ceux de l'an dernier + d'autres membres du Conseil d'Administration.
- Garde-pêche : 197 contrôles en 2011. Le GP aura des carnets de cartes à vendre. Il lui sera demandé d'établir au moins un PV dans l'an 2012. Le n° de téléphone du Garde-pêche Francis BUSQUET est (avec son accord) : 06 08 24 07 47.

Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS

Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68

E.mail : [contact@pecheursdeparis.fr](mailto:contact@pecheursdeparis.fr) - Site : [www.pecheursdeparis.fr](http://www.pecheursdeparis.fr)

SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E



- Stéphane DURAND-ROBIN propose différentes actions : Téléthon (de nuit) avec reversement à Téléthon, Clubs de pêcheurs, Ecoles de pêche, Open-Street de Paris, Alevinage et baguage, etc...
- Le président demande de l'aide, car l'UPP dans le cadre de ses Associations ...lui prend 2/3 ou 3/4 de son temps associatif ; il est impliqué, outre ses actions de président, dans la gestion quotidienne, le secrétariat, etc... Toute nouvelle action doit impliquer davantage de personnes actives. Par parenthèse et dans le cadre d'un autre ensemble associatif, il indique qu'une de ses actions serait de réformer une loi inconstitutionnelle, auprès de Conseil Constitutionnel après, déjà, avis favorable du Conseil d'Etat.

Plus aucune question n'étant plus à l'ordre du jour et aucune autre question n'étant posée, le Président clôt la réunion et il lève la séance formellement à MIDI. Mais elle est poursuivie dans le cadre amical suivant.

\*  
\* \*  
\*

- **Clôture par un verre de l'amitié apéritif.**

Le présent Procès-Verbal comporte quatre pages dactylographiées ainsi que la Feuille de présence (23 pages), le Rapport Financier 2011 (2 pages), le Rapport Moral (3 pages) et la Lettre aux membres modifiée (2 pages), soit **34 pages** au total.

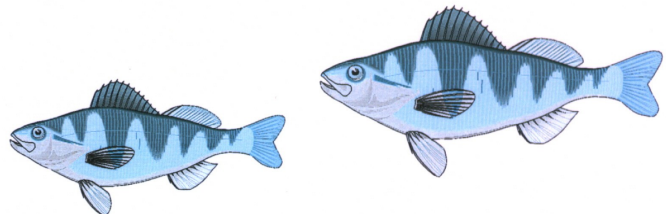
Diffusion du PV proprement dit aux membres (e.mail pour ceux qui en possèdent un) et affichage sur les principaux sites de pêche de la Seine dans Paris, ainsi que chez les détaillants qui acceptent, ainsi qu'éventuellement diffusion par lettre.

**A Paris le 28 janvier 2012**

**Christian CHOLLET, Président de séance**

**Louis POTTIER Scrutateur de séance**

**Philippe PICARD Secrétaire de séance**



**MERCI A CEUX AYANT UNE ADRESSE E.MAIL DE NOUS LA COMMUNIQUER (Rappel SVP)**

[ch.chollet@orange.fr](mailto:ch.chollet@orange.fr)  
[www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

[contact@pecheursdeparis.fr](mailto:contact@pecheursdeparis.fr)  
[www.pecheursdeparis.fr](http://www.pecheursdeparis.fr)

Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS  
Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68  
**E.mail : [contact@pecheursdeparis.fr](mailto:contact@pecheursdeparis.fr) - Site : [www.pecheursdeparis.fr](http://www.pecheursdeparis.fr)**  
SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E

